

Message concernant le tremblement de terre et le tsunami dans l'Océan Indien

L'ICOMOS se joint à la communauté internationale et déplore les tragiques pertes en vies humaines à la suite du tsunami qui a dévasté les côtes de plusieurs pays d'Asie et d'Afrique le dimanche 26 décembre 2004 et exprime sa profonde sympathie aux populations et gouvernements éprouvés par cette tragédie.

A présent, tous nos membres nous demandent comment notre réseau de professionnels peut aider les pays sinistrés par le récent tsunami, et je remercie tous ceux qui nous ont envoyé des idées et suggestions très constructives. A la suite de cette catastrophe survenue le 26 décembre, nous avons immédiatement essayé de prendre contact avec les Comités Nationaux dans les pays affectés. Nous sommes extrêmement soulagés d'apprendre qu'à notre connaissance tous nos collègues ont survécu à cette gigantesque catastrophe humaine et ont déjà commencé à œuvrer activement à la sauvegarde de leur patrimoine en danger. Nous avons reçu des informations très complètes du Sri Lanka, pays où mon prédécesseur en tant que Président d'ICOMOS international, Roland Silva, avait organisé notre Assemblée Générale en 1993, qui pour beaucoup d'entre nous reste une expérience inoubliable. L'ICOMOS Sri Lanka prévoit de présenter son premier rapport sur les dommages causés au patrimoine à la fin du mois.

Dans la situation actuelle, le soulagement de la souffrance des populations victimes doit de toute évidence être la priorité absolue. Nous sommes tous profondément touchés par cette tragédie humaine d'une dimension inconcevable, mais nous sentons aussi que notre responsabilité professionnelle est d'aider les pays touchés par ces inondations à sauver leur patrimoine endommagé ou mis en péril. Nous croyons que ce patrimoine culturel et les monuments et sites qui en sont une expression, joue un rôle vital dans la reconstruction des lieux et communautés sinistrés et aussi qu'à la suite d'un désastre, la sauvegarde des traditions de construction locales est très importante pour l'identité culturelle des régions affectées. Certains de nos Comités dans les pays touchés ont donc déjà commencé à documenter et identifier le monuments et sites endommagés ou en péril – une tâche urgente qui est en cours.

Les conséquences de cette catastrophe seront portées à l'ordre du jour de la réunion du Comité Exécutif de l'ICOMOS qui aura lieu début février. En même temps, il y aura une réunion du Comi-

té International du Bouclier Bleu, qui rassemble l'ICOMOS, l'ICOM (Conseil international des musées), l'ICA (Conseil International des Archives) et l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques). Pour nos actions à venir dans les régions affectées par cette catastrophe, une coopération étroite avec nos organisations partenaires, en particulier l'ICOM s'impose et, comme toujours dans ces cas, nous souhaitons travailler en accord avec l'UNESCO et aussi en contact étroit avec l'ICCROM (le Centre international d'études pour la conservation et la restauration de biens culturels à Rome), ainsi qu'avec l'UICN (Union mondiale pour la conservation de la nature) - qui sont nos partenaires en tant qu'organes consultatifs dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial.

Notre nouveau rapport Patrimoine en péril - Heritage at Risk 2004/2005, qui paraîtra dans quelques semaines, montrera encore une fois que beaucoup de monuments et sites historiques de par le monde sont en danger, même quand ils sont inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial, et que les pertes dues aux catastrophes naturelles mais aussi à l'action de l'homme sont immenses. Face à cette catastrophe gigantesque, due au tsunami, qui a frappé le monde exactement un an après le terrible tremblement de terre à Bam (26 décembre 2003), nous devons à présent concentrer nos efforts sur la collecte d'informations qui nous permettra de mettre en place des actions concrètes sous la direction des Comités Nationaux dans les pays concernés. Sans aucun doute, certains de nos Comités Internationaux Scientifiques, par exemple notre Comité sur l'Architecture en terre, seront aussi en mesure de contribuer à cette tâche. J'espère donc qu'avec l'aide de tout notre réseau de professionnels de l'ICOMOS nous réussirons à faire face à ce défi majeur.

La Journée internationale des Monuments et Sites célébrée le 18 avril 2005, à l'initiative de l'ICOMOS, donnera aussi l'opportunité à nos Comités de faire connaître les conséquences de la catastrophe due au tsunami sur le patrimoine culturel.

Paris, 7 Janvier 2005

Michael Petzet
Président de l'ICOMOS